

BULLETIN DES AMIS DE “SOURCES CHRÉTIENNES”

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les membres de l'Association avaient été convoqués, par lettre personnelle, pour le samedi 17 octobre, à 11 h 15, au siège de l'Association. Sur les 455 adhérents, 253 avaient envoyé leur pouvoir, 18 étaient présents, dont une majorité des membres du Conseil d'Administration.

L'ordre du jour de l'Assemblée comprenait : 1°) la lecture du rapport moral et du rapport financier ; 2°) l'approbation des comptes de l'exercice 1979 ; 3°) la ratification des admissions provisoires de nouveaux membres au Conseil d'Administration.

Le Père Mondésert, secrétaire de l'Association, a présenté le rapport moral et M. Xavier Fontoynt, trésorier, le rapport financier. Puis l'Assemblée ratifie l'admission provisoire au Conseil d'Administration de Monseigneur François Bussini, évêque auxiliaire de Grenoble, et de M. Maurice Pérouse, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations et Président de la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est. Enfin, à l'unanimité des membres présents ou représentés, sauf une abstention, l'Assemblée donne au Conseil quitus de sa gestion pour l'exercice 1980.

RAPPORT MORAL

Au nom de tous ceux qui travaillent dans l'Institut des S.C. et au nom de son directeur, je dois commencer par exprimer notre très vive reconnaissance d'abord aux membres du Conseil, qui s'occupent de toute notre administration, qui soutiennent et dirigent notre Association, certains depuis son origine (1956), d'autres depuis une date plus récente, et ne ménagent ni leur temps ni leurs démarches pour lui permettre de résoudre les nouveaux problèmes qu'elle doit affronter à peu près continuellement. Cette expression de notre reconnaissance, nous l'adressons également à tous les membres de l'Association, dont la cotisation annuelle et l'intérêt qu'ils manifestent, souvent de diverses façons, pour notre activité, représentent une des conditions essentielles de l'existence de notre Institut et aussi, aujourd'hui, de notre confiance dans l'avenir. Nos publications doivent se poursuivre ; chacun en connaît la portée culturelle et religieuse ; le champ qu'elles ont à exploiter est immense, et d'une richesse généralement insoupçonnée.

Nous avions, lors d'une précédente réunion, invité à siéger au Conseil deux personnes : Mgr François Bussini, évêque auxiliaire de Grenoble, et M. Maurice Pérouse, directeur général de la Caisse des Dépôts à Paris. Le premier, victime d'un accident il y a quelques semaines, vous prie d'excuser son absence aujourd'hui. Je suis heureux de saluer M. Pérouse, qui a bien voulu accepter notre invitation et qui nous fait le plaisir de sa présence.

D'autre part, avec l'accord de notre Président et de plusieurs membres du Conseil, nous avons demandé à M. Bernard Yon de prendre part à notre réunion ce matin, en tant qu'expert des problèmes d'édition dont il a, depuis plusieurs années, l'expérience pour les publications de la Maison de l'Orient. Il nous fera part tout à l'heure des conclusions de l'étude attentive et très précise qu'il a faite à propos de nos publications de S.C. Je l'en remercie très cordialement.

Peut-être faut-il rappeler que les Statuts de l'Association, après leur mise à jour, ont été approuvés par décret du 26 novembre 1980, paru au J.O. du 3 décembre 1980 ? Nous ne l'avions pas encore annoncé officiellement.

Nous venons d'avoir une preuve éloquente du soutien de nos Amis : il y a un mois, j'ai adressé un appel à tous les membres de l'Association pour leur dire que notre caisse réservée aux « envois gratuits » était épuisée et que les demandes pour ces envois ne cessaient d'augmenter ; immédiatement les réponses sont venues, nombreuses et toutes très généreuses, proportionnées évidemment aux ressources de chacun, si bien que nous avons reçu à ce jour plus de 60 000 F, ce qui assure largement les fonds nécessaires pour les envois d'une année. Nous entretenons, vous le savez, à côté d'envois occasionnels, presque 30 bibliothèques de Facultés ou d'Instituts de Théologie, de maisons d'études religieuses — chacun de ces organismes comportant un nombre souvent important de professeurs et d'étudiants — et cela, dans plusieurs pays de l'Est (Pologne, Yougoslavie, Roumanie, Hongrie), en Afrique pour plusieurs Séminaires ou Facultés, et aussi en Amérique du Sud — bref, ces envois vont à des bibliothèques privées de devises ou réellement sans ressources et servent efficacement à la formation religieuse de nombreux clercs et laïcs. Nous considérons ce service comme un devoir de solidarité internationale et, plus encore, de charité chrétienne. J'ajouterai que nous venons de faire, à la suggestion de plusieurs d'entre vous, une démarche auprès de notre éditeur afin d'obtenir une meilleure réduction de prix pour les achats de ces livres.

Il faut donc souhaiter que l'Association se développe : elle le peut certainement, mais non pas sans une démarche personnelle de chacun de nous. Puis-je vous demander de ne pas manquer les occasions de solliciter des adhésions ? Le nombre de nos adhérents, qui s'était accru, l'an dernier, de presque une centaine, s'est à peu près maintenu au cours de l'année 1980/81, c'est-à-dire qu'il atteint le chiffre de 450. Dans quelques jours, notre collaboratrice pour le Secrétariat enverra les rappels de cotisations annuelles ; celles-ci constituent une partie — environ le huitième — des ressources nécessaires au fonctionnement de l'Institut.

Le chiffre du personnel de l'Institut des S.C. est stable, c'est-à-dire dix personnes : 4 jésuites, tous ayant atteint, depuis un an ou beaucoup plus, l'âge de la retraite, mais toujours au travail ; et 6 dames, dont l'une réside habituellement à Paris et nous rend service pour les ouvrages préparés en collaboration avec des Parisiens et pour la liaison avec les divers groupes de niveau universitaire qui travaillent dans notre domaine. Dernièrement, le C.N.R.S. nous a affecté un collaborateur de plus, à mi-temps, le Père Pierre Faucon, dominicain, docteur en philosophie et en théologie, actuellement à l'essai pour lui et pour nous.

Les activités de notre équipe ne se ralentissent pas, au contraire : outre les tâches considérables de révision, de mise au point avant l'impression et de corrections des épreuves (en collaboration avec chaque auteur de volume), nous contrôlons, et plus d'une fois nous dirigeons, tout le travail de préparation d'un ouvrage ; les projets ou les propositions de publication ne diminuent pas en nombre, et parmi ces propositions il en est de fort importantes et intéressantes, si bien que le programme de chaque année — plus ou moins 12 volumes nouveaux, sans compter les rééditions ou réimpressions — est vite établi et à peu près au moins deux ans d'avance.

Actuellement, notre plus grand souci — et celui de notre éditeur — concerne le prix des volumes, trop élevé pour un certain nombre de personnes et même pour des bibliothèques d'universités. Les abus qui étaient, depuis la liberté du prix des livres, le fait de certains libraires, vont disparaître. Il reste qu'il est urgent de trouver des solutions plus avantageuses et encourageantes, en particulier pour les Bibliothèques, dont les ressources, dans plusieurs pays, deviennent

de plus en plus insuffisantes. Nous avons mis en train une discussion de ces mesures avec notre éditeur ; mais il faut encore attendre les décrets d'application de la loi du 10 juillet au sujet de l'édition et de la librairie ; ces décrets doivent paraître incessamment et l'on peut espérer qu'ils laisseront à l'éditeur la possibilité des changements que je viens de mentionner.

Les membres du Conseil ont tous reçu le compte rendu de la démarche que nous avons faite, M. Pangaud et moi, après consultation de M. Chotard, le 25 juin dernier, auprès de la Direction des Editions du Cerf. Celle-ci était représentée par M. Houssin, Président du Conseil d'Administration, par le R.P. Kopf, Directeur général, le R.P. Refoulé, Directeur littéraire, M. Barlet, Secrétaire général. Nous avons examiné ensemble tout ce qui fait l'objet de nos rapports réciproques. Tous ont été d'accord pour constater que ces éléments d'une action commune sont solidaires les uns des autres et qu'il faut par conséquent envisager un plan global et une révision du contrat qui lie les Editions du Cerf et l'Association des Amis de S.C. — celle-ci en tant qu'elle a la responsabilité de notre Institut de Lyon. Il est évident que des décisions nouvelles ne peuvent intervenir du jour au lendemain et qu'il faudra reprendre cette négociation dans l'intérêt des uns et des autres. Tout le travail des auteurs qui publient dans S.C. est inutile s'il n'atteint pas son public, que ce soit à cause du prix des livres ou par une distribution insuffisante ; et, sur ce point, les intérêts de nos auteurs et ceux de l'éditeur sont inséparablement liés et communs.

La publication, dans un an environ, de notre 300^e volume sera, nous l'espérons, l'occasion d'une offensive publicitaire et de propositions intéressantes pour les clients de la Collection.

Parmi les volumes à paraître au cours des mois à venir, je signalerai seulement aujourd'hui la sortie très prochaine des *Écrits* authentiques de saint François d'Assise et, pour le premier trimestre de 1982, la parution du dernier livre du grand traité de saint Irénée, ce qui couronnera une édition d'une très grande valeur scientifique.

Par ailleurs, M. Pangaud nous a suggéré une présentation de nos volumes qui pourrait peut-être accroître le nombre des lecteurs de la Collection, en intéressant davantage ceux de langue anglaise : il s'agirait d'ajouter à chaque ouvrage de S.C. une traduction anglaise du texte publié, ce qui permettrait aux anglophones d'aborder directement l'objet du livre et d'en mieux utiliser aussi l'introduction, les notes et même la traduction française. Afin de savoir si ce projet peut être mis à exécution, nous allons procéder à une large enquête. Mais déjà, un de nos collègues anglais, particulièrement compétent dans notre domaine, m'a exprimé un avis peu favorable : il pense que, en Grande-Bretagne au moins, ceux qui s'intéressent à nos livres lisent assez bien notre langue pour se contenter de l'édition uniquement en français.

Il n'y a pas dix jours, j'ai signé à Bruges, au nom de notre Institut, une Convention avec le directeur du *Corpus Christianorum*, collection de textes patristiques latins (déjà environ 100 volumes parus), avec l'Association pour la publication des textes apocryphes du Nouveau Testament et avec la direction de la maison d'édition Brepols à Turnhout. Cette nouvelle série de textes apocryphes paraîtra sous le double patronage du *Corpus Christianorum* et de *Sources Chrétiennes* et elle sera promue par Brepols. L'Association qui se charge de cette série est constituée essentiellement, mais pas uniquement, par des professeurs des Facultés de théologie protestante de Genève, Lausanne et Neuchâtel, et par des directeurs d'études de l'École pratique des Hautes Études de Paris. Les uns et les autres ont insisté afin que nous les aidions de nos conseils pour l'organisation d'un secrétariat et pour un certain contrôle de leurs publications.

Enfin, je mentionnerai le concours que nous sommes obligés d'apporter, d'une part, à la préparation et au déroulement de la prochaine *Exposition du C.N.R.S.* à Lyon (13-29 novembre), et d'autre part, aux réunions locales et régionales qui précèdent le Colloque national sur les problèmes de la Recherche scientifique en France — Colloque décidé par le Ministre Chevènement pour répondre à des intentions très précises du Président de la République. Tout cela nous prend beaucoup de temps, mais il est indispensable, croyons-nous,

d'être présents ou au moins représentés dans ces manifestations, qui sont importantes au point de vue régional et au point de vue national. Une journée « Portes ouvertes » est prévue pour S.C. le 17 novembre.

Note complémentaire du Rapport moral

La discussion qui a suivi ce Rapport soit au Conseil, soit à l'Assemblée générale a introduit deux remarques importantes :

1°) Le projet suggéré par M. Pangaud semble devoir être modifié de la façon suivante : on joindrait à chaque volume, non pas la traduction anglaise du texte de l'auteur ancien, mais un résumé assez détaillé, sans être trop long, du contenu de l'Introduction, de l'annotation et du Commentaire ;

2°) L'étude de M. Yon aboutit à cette conclusion que ni l'éditeur, ni les imprimeurs ne peuvent diminuer beaucoup leurs frais, mais que le seul moyen de réduire le prix de vente de chaque volume serait sans doute d'organiser une distribution notablement moins onéreuse que celle qui s'adresse à un public « tout venant », les volumes de S.C. n'intéressant qu'une clientèle très déterminée ou déterminable (car il semble bien qu'elle puisse être élargie), ce qui, du reste, réclame une publicité très personnalisée et assez limitée.

RAPPORT FINANCIER

Nous soumettons à votre examen et à votre approbation les documents suivants :

- un *bilan* qui fait l'inventaire du patrimoine de notre Association au 31 décembre 1980 (actif et passif) ;
- un *compte de gestion* faisant ressortir l'état de nos recettes et dépenses.

Le résultat de l'exercice 1980 se traduit par un excédent de gestion s'élevant à 99 195,17 F, qu'il appartient, d'après nos statuts, d'affecter au fonds de dotation, c'est-à-dire aux réserves, lesquelles passeront ainsi de 746 888,87 F à 846 084,04 F.

Malgré ce résultat positif, l'équilibre financier, en l'absence de tout legs, se trouve réduit, car nos disponibilités ont diminué de 80 000 F en 1980, alors que nos avances à l'éditeur, sans cesse en augmentation, se sont accrues de plus 120 000 F et qu'elles devraient progresser encore de 50 000 F en 1981, et ceci, compte tenu des remboursements sur avances antérieures.

Au chapitre de nos recettes, il est à remarquer :

- une augmentation de la participation de l'éditeur (environ 40 000 F) ;
- la subvention de solidarité jésuite, qui a pallié la suppression de certaines subventions ;
- une augmentation des cotisations d'environ 10 %, tandis que les dons pour envois gratuits se maintiennent sensiblement au même montant.

Nos dépenses s'élevant à	546 109,34 F
(contre 506 171,22 F en 1979)	
comparés à nos recettes de	645 304,51 F
(contre 552 276,31 F en 1979)	
font apparaître un solde de	<u>99 195,17 F</u>

qui justifie le boni de gestion de cet exercice.

Nous rappelons qu'il a été prévu pour l'année 1981 un supplément notable de dépenses (au moins 50 000 F) pour assurer une meilleure isolation des locaux et une distribution plus économique du chauffage. Les travaux nécessaires sont actuellement en cours d'exécution.

Bilan au 31 décembre 1980

ACTIF

Valeurs immobilisées		53 368,46
Matériel mobilier	55 816,02	
Moins amortissements	10 300,00	
	45 516,02	
Titres S.N.I.	7 852,44	
	<u>53 368,46</u>	
Stock livres	48 267,00	48 267,00
Valeurs réalisables à long terme		358 750,00
Avances éditeur (remboursables à plus d'un an)	358 750,00	
Valeurs réalisables à court terme		447 487,28
Avances éditeur (remboursables à moins d'un an)	212 500,00	
Editions du Cerf (droits à recevoir)	177 146,28	
Subventions à recevoir	27 800,00	
Divers à recevoir	1 479,00	
Remboursement AIEP à recevoir	28 562,00	
	<u>447 487,28</u>	
Valeurs disponibles		396 991,83
Bons de caisse	250 000,00	
Caisse d'Épargne	132 452,46	
Banques	4 834,06	
Chèques postaux	9 449,18	
Caisse	<u>256,13</u>	
	396 991,83	
	Total de l'actif	<u>1 304 864,57</u>

Engagements hors bilan
Intérêts à recevoir

51 412,50

PASSIF

Capitaux propres (non exigible)		1 086 001,04
Fonds de dotation	746 888,87	
Provision pour risques éventuels (congrés payés...)	239 917,00	
Excédent de gestion de l'exercice 1980	99 195,17	
	<u>1 086 001,04</u>	
Dettes à plus d'un an (moyen terme)		70 000,00
Avances des auteurs et divers	70 000,00	
Dettes à moins d'un an (court terme)		148 863,53
Avances des auteurs et divers	20 000,00	
Fournisseurs divers	8 016,05	
Editions du Cerf (livres)	35 318,21	
Impôt à payer	11 016,00	
Charges sociales	26 789,02	
Cotisations perçues d'avance	36 878,20	
Envois gratuits à effectuer	9 248,67	
Frais divers à rembourser	1 597,38	
	<u>148 863,53</u>	
	Total du passif	<u>1 304 864,57</u>

Engagements hors bilan
Avances à faire à l'éditeur en 1981

250 000,00

Compte de gestion au 31 décembre 1980

<i>Recettes</i>		645 304,51
Participation de l'éditeur : droits de direction	150 548,90	
Participation de l'éditeur : droits d'auteur	25 000,00	
Dons pour envois gratuits	52 664,57	
Legs	0	
Subventions :		
— Facultés Catholiques	52 500,00	54 513,29
— Ministère Affaires étrangères	2 013,29	
Subvention de solidarité jésuite		153 230,00
Dons		21 932,00
Cotisations		49 453,80
Remboursement AIEP		32 313,92
Produits financiers		75 630,85
Intérêts avances Editions du Cerf	45 900,00	
Moins impôt 24 %	11 017,00	
	34 883,00	
Dividendes, plus-value titres S.N.I.	1 422,18	
Bons de caisse	32 933,63	
Caisse d'Epargne	6 392,04	
	75 630,85	
Profits sur exercices antérieurs	30 017,18	
Total recettes	645 304,51	
<i>Dépenses</i>		546 109,34
Frais de personnel	373 623,57	
— Appointements	248 869,33	
— Charges sur appointements	105 984,74	
— Provision pour congés payés	15 717,00	
— Vacances diverses	3 052,50	
	373 623,57	
Dépenses diverses de fonctionnement	103 099,21	
— P.T.T. et frais d'envoi	16 514,22	
— E.D.F., Eaux, Fuel	16 983,61	
— Participation frais de l'immeuble	26 000,00	
— Assurances	2 167,46	
— Fournitures bureau, photocopies	7 403,84	
— Entretien des locaux	9 460,40	
— Cotisations, frais de propagande	11 662,03	
— Déplacements	12 742,20	
— Frais financiers	165,45	
	103 099,21	
Bulletins et imprimés	2 011,45	
Bibliothèque	19 500,00	
Achats pour envois gratuits	42 375,11	
Amortissement matériel et mobilier	5 500,00	
Total dépenses	546 109,34	
<i>Solde représentant l'excédent de gestion de l'exercice</i>		99 195,17

Varia

Le 9 novembre, une réception amicale a réuni dans les locaux de S.C. une trentaine de latinistes, philologues et historiens pour célébrer la parution du magistral ouvrage de M Louis Holtz, directeur de notre équipe de recherche associée au C.N.R.S. : « Donat et la tradition de l'enseignement grammatical », paru tout récemment, à Paris, aux Editions du C.N.R.S.

Un de nos collaborateurs (cf. S.C. n^{os} 270 et 284), professeur à l'Université de Louvain-la-Neuve, M l'abbé Jean Mossay a eu l'initiative d'un Colloque consacré aux travaux préparatoires de l'édition critique de toutes les œuvres de saint Grégoire de Nazianze, l'un des plus célèbres « Pères grecs ». Ce Colloque, qui a réuni à Louvain-la-Neuve une cinquantaine de spécialistes de divers pays, s'est révélé très fructueux grâce à une parfaite organisation. Y ont pris part, de notre Institut, le P. Mondésert et Mme Calvet, auteur d'une thèse de troisième cycle (trois discours de Grégoire) présentée à l'Université Lyon II, en 1979, et d'une communication à ce Colloque sur un sujet assez inattendu : les plagiat de Bossuet dans les Discours de Grégoire. — Notre collaborateur (cf. S.C. n^{os} 208 et 250), M. le Chanoine Gallay, éminent spécialiste de ce même auteur, également présent à Louvain, y a présidé la séance d'ouverture. Et Mme Claire Helly, membre de notre équipe de recherches, y a présenté une communication sur « un manuscrit de Grégoire de Nazianze au monastère de Tatarna en Eurytanie (Grèce) ».

Un centenaire inaperçu

Le 25 novembre 1881, naissait à Belfort Gustave Bardy, qui devait devenir plus tard le Chanoine Bardy, l'un des plus remarquables pionniers des études patristiques dans la première moitié de notre siècle : d'abord professeur à la Faculté de théologie catholique de Lille, il dut bientôt quitter sa chaire, victime des jugements trop étroits des défenseurs de l'orthodoxie au moment de la crise moderniste. Mgr Petit de Julleville, évêque de Dijon, l'accueillit dans son Grand Séminaire et c'est là que G. Bardy, dans une chambre qui était une véritable bibliothèque, rédigea d'excellents ouvrages et de très nombreux et savants articles consacrés aux Pères et à l'histoire de l'Eglise. Travailleur acharné, historien très érudit, il fut un admirable serviteur de l'Évangile, un fils entièrement fidèle de l'Eglise, un prêtre accueillant pour tous, qui savait communiquer sa science aussi bien que sa foi, avec une inépuisable charité. Au lancement de la Collection S.C. il n'a pas ménagé ses conseils et son appui et, seul ou avec un collaborateur, il a donné à la Collection les ouvrages suivants : n^o 3 : Athénagore ; n^o 14 : Hippolyte (*sur Daniel*) ; n^o 20 : Théophile d'Antioche ; n^{os} 31, 41, 55 et 73 : Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, un texte abondamment annoté, instrument de travail indispensable, déjà réimprimé. G. Bardy était membre correspondant de l'Institut et chevalier de la Légion d'honneur ; il est décédé à Belfort le 31 octobre 1955.

La collection « Sources Chrétiennes »

Voici quelques brèves indications sur les volumes parus en 1981 :

277. Jean Chrysostome, *Homélie sur Ozias* (J. Dumortier). A propos de la faute et de la punition du roi Ozias, Jean Chrysostome nous parle du péché, du jeûne, des Chérubins et des Séraphins, et de la vision de Dieu.

278-279. Clément d'Alexandrie, *Stromate V* (A Le Boulucc et P. Voulet), 2 volumes. A côté de la traduction de ce texte important, un excellent commentaire qui éclaire les sujets traités par Clément : problème de la connaissance et du symbolisme, rapports de la foi, de la philosophie et de la théologie, histoire du néoplatonisme et de la littérature grecque à Alexandrie.

280-281. Tertullien, *Contre les Valentiniens* (J.-C. Fredouille). Un traité plein de verve, bien informé, en accord avec ce que nous dit Irénée de Lyon au sujet des Valentiniens. Edition critique et commentaire fouillé.

282. *Targum du Pentateuque*, t. V : Index analytique. Instrument de travail indispensable pour l'utilisation des quatre tomes du Targum parus tout récemment (n^{os} 245, 256, 261, 271).

283. Romanos le Mélode, *Hymnes*, t. V (J. Grosdidier de Matons). Nouvelle série d'Hymnes inspirés par le Nouveau Testament (incrédulité de Thomas ; mission des Apôtres ; Ascension, Pentecôte, Jugement dernier) et par des circonstances diverses.

284. Grégoire de Nazianze, *Discours 24-26* (J. Mossay). Un panégyrique de S. Cyprien ; deux discours de circonstances à l'occasion d'une mésaventure de Grégoire, mais d'un intérêt général : l'un traitant du rôle de la philosophie dans la pensée et la doctrine chrétiennes, l'autre examinant les applications morales et ascétiques de cette doctrine.

285. *Les Ecrits authentiques de saint François d'Assise*. volume signalé dans le Rapport moral.

286-287. Origène, *Homélie sur le Lévitique* (M. Borret). Dans ce texte biblique d'apparence assez aride, Origène montre une préfiguration du sacrifice de Christ et des sacrements de l'Eglise, ainsi qu'un appel à la prière, à la pénitence et plus généralement à la vie intérieure, mystique et morale.

Plusieurs volumes sont actuellement sous presse et paraîtront dans les premiers mois de 1982 :

Guillaume de Bourges, *Livre des guerres du Seigneur* (G. Dahan). Ouvrage d'un Juif converti, devenu évêque au début du XIII^e s., qui connaît bien la tradition latine chrétienne, et polémique aussi à partir de la Bible hébraïque et de textes judaïques.

Eusèbe de Césarée, *Préparation évangélique*, livre XI (G. Favrelle et E. Des Places) : comment le platonisme est, aux yeux d'Eusèbe, une préparation à l'Evangile.

Lactance, *La colère de Dieu* (C. Ingremeau), où il est montré que Dieu, qui n'est pas indifférent au bien, ne saurait l'être au mal ; il peut se courroucer, puisqu'il peut pardonner.

Irénée de Lyon, *Contre les hérésies*, livre II (A. Rousseau et L. Doutreleau) . 2 tomes qui achèvent la publication du grand ouvrage de l'évêque de Lyon.

Cyprien de Carthage, *A Donat et La vertu de patience* (J. Molager), deux petits traités, très lus au cours des siècles, dans lesquels saint Cyprien veut réveiller l'ardeur et la fidélité des chrétiens.

Jean Chrysostome, *Panégyriques de saint Paul* (A. Piédagnel), qui témoignent de l'admiration du grand évêque du IV^e s. pour l'Apôtre des Nations. De très beaux développements.

Les Règles des saints Pères, édition des premières règles monastiques latines. Un travail qui éclaire les origines et le développement du monachisme occidental.

Parmi les ouvrages dont la préparation est achevée et dont certains paraîtront bientôt, signalons le *Commentaire sur Isaïe* de Jean Chrysostome (J. Dumortier) et le tome II de celui de Théodoret de Cyr (J.-N. Guinot) ; la *Philocalie* d'Origène, livres 1-20 (M. Harl), suivie de sa *Lettre à Africanus* ; le *Contre Eunome* de Basile de Césarée (B. Sesboué, G.-M. de Durand, L. Doutreleau) accompagné de l'*Apologie* qu'il réfute ; *Le miroir de la foi* de Guillaume de Saint-Thierry (J. Déchanet) ; le traité de Tertullien sur *La pénitence* (C. Munier) ; une édition entièrement nouvelle du *Journal de voyage* d'Égérie (P. Maraval) ; etc.

Association des « AMIS DE SOURCES CHRETIENNES »

(reconnue d'utilité publique)

29, rue du Plat, 69002 Lyon

C.C.P. 3875-10 E Lyon

Tél. (7) 837-27-08

Cotisations annuelles : adhérent : 50 F ; bienfaiteur : 100 F · fondateur : 500 F

Directeur de publication : C. MONDÉSERT

IMP. AUDIN - TIXIER, LYON